






NON à la « réforme systémique » du système de santé !

« France Stratégie », qui a remplacé en 2013, le centre d'analyse stratégique (qui avait remplacé le commissariat général au plan), institution rattachée au premier ministre, a rendu public mardi dernier le rapport du HCAAM (Haut conseil pour l'avenir de l'assurance maladie) ainsi que l'avis présenté le 24 mai dernier intitulés « *contribution à la transformation du système de santé* ».

Saisi par le gouvernement dans le cadre de la réforme « global » du système de santé, les orientations du HCAAM s'inscrivent dans le cadre de la *Stratégie de transformation du système de santé (STSS)* annoncée par le gouvernement. Les grandes lignes en ont été présentées le 13 février dernier par Edouard Philippe dans un discours prononcé au CH d'Eaubonne, soit quelques jours après sa présentation de CAP 2022 et du « *nouveau contrat social entre l'Etat et ses agents* », le 1er février.

Le 9 mars, la Ministre de la Santé et des solidarités, Agnès Buzyn, qui considère qu'on est arrivé « *au bout d'un système* », et « *doit donc être transformé* », a présenté à la presse les pilotes des cinq chantiers de sa *Stratégie de Transformation du Système de Santé (STSS)*, dont les travaux doivent donner lieu à des propositions notamment destinées à alimenter le prochain projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS), qui devra être compatible avec la loi de programmation des finances publiques du 22 janvier 2018. Le chef de l'Etat devrait aussi faire des annonces dans quelques jours sur le sujet.

Ces 5 chantiers pour mettre en œuvre sa « *Stratégie de transformation du système de santé* » (STSS), concernent :

-  Qualité et pertinence des soins
-  Financement, rémunération et régulation
-  Virage numérique
-  Formation et ressources humaines
-  Organisation territoriale des soins

La Transformation profonde de notre système de santé participe de la déconstruction de tous les acquis collectifs. Compte tenu du plan l'Ondam II, des économies de 1,2 milliards d'ici 2022 sur la masse salariale, des objectifs de la loi du 22 janvier 2018, citée ci-dessus, la Fédération est particulièrement inquiète des mesures qui pourraient sortir des cogitations gouvernementales qui bouleverseraient tout l'édifice du système de santé, construit au lendemain de 1945, grâce à la sécurité sociale.

Ce rapport et cet avis du HCAAM, qui n'emportent pas l'adhésion de la confédération et de la fédération confirment nos craintes. La presse a immédiatement mis en exergue le souhait émis par ce haut conseil d'une « *réforme radicale du système de santé* ».





Le HCAAM qui préconise « *une réforme systémique* », comme pour les retraites, estime que « *la modernisation du système de santé, et son adaptation aux enjeux du XXI^e siècle ne peuvent plus reposer sur des ajustements progressifs de l'héritage des années 1960 et 1970 pour atteindre des objectifs maintes fois réaffirmés et sur lesquels tout le monde s'accorde* ».

Ces orientations sont contraires aux positions fédérales que confédérales.

Compte tenu du scénario de « *rupture* » qui entend rebattre la carte sanitaire (c'est à dire la fermeture de milliers de lits, de centaines d'hôpitaux et des postes qui vont avec), ouvrir le service public aux cliniques privées, la fédération va préparer une communication en direction de ses syndicats.

La conférence de branches qui se réunira la semaine prochaine reviendra plus en détail sur le basculement du système de santé et de la sécurité sociale que l'on voudrait nous imposer.

Il convient de réaffirmer nos revendications et de préparer les conditions d'un véritable rapport de force interprofessionnelle pour bloquer ces contre-réformes :

-
-  NON à la stratégie de transformation du système de santé voulue par le gouvernement dite « réforme systémique »
 -  POUR la préservation de la sécurité sociale, dont les comptes sont équilibrés, mais à quel prix
 -  POUR la défense de l'hôpital public, contre les fermetures de lits de services et d'hôpitaux
 -  POUR le maintien du Statut des personnels, des conventions collectives et de tous les postes
-

Le Secrétariat Fédéral
Paris le 7 juin 2018
